

Mode d’emploi

Réveil pour sourdaveugles Helen



UCBA-Art. No. 03.844-02

Etat: 02.10.2014

Table des matières

1 Et le monde se met à vibrer 2

2 Description de l’appareil 3

3 Premières étapes 4

4 Consultation de l’horloge ou de l’heure de réveil 4

5 Réglage de l’horloge ou du réveil 5

6 Activation/désactivation du réveil 6

7 Signal de réveil 6

8 Autres informations concernant le réveil 6

9 Mode apprentissage (annonce vocale) 7

10 Minuterie 7

11 Durée de la batterie 8

12 Prise USB 8

# Et le monde se met à vibrer

Toutes nos félicitations pour l’achat du réveil pour sourdaveugles Helen. Cet appareil a été baptisé ainsi en hommage à Helen Keller, une écrivain sourdaveugle américaine née en 1880 dans l’Alabama et morte en 1968 dans le Connecticut. Helen Keller est devenue sourdaveugle vers l’âge de deux ans. Son enseignante, Anne Sullivan, a utilisé avec Helen Keller la méthode suivie par les professeurs de Laura Bridgman : faire toucher un objet à l’enfant et épeler le nom de l’objet dans la main libre. L’enfant a soudain compris un jour l’association entre l’objet et les signes grâce au mot « water » (eau). Anne Sullivan écrit à ce sujet : « Lorsque je l’ai réveillée de bon matin, elle m’a demandé comment désigner l’eau. J’ai lui ai épelé w-a-t-e-r dans la main et n’y ai plus pensé jusqu’à la fin du petit déjeuner. Nous sommes ensuite allées à la pompe, où j’ai dit à Helen de maintenir son gobelet sous l’ouverture, tandis que je pompais. Lorsque l’eau froide a giclé et rempli le gobelet, je lui ai épelé w-a-t-e-r dans sa main libre. Ce mot semblait la laisser perplexe. Elle a lâché son gobelet et est restée là, comme pétrifiée. Puis elle s’est agenouillée, a touché la terre et a demandé comment cela s’appelait, tout en montrant la pompe et la grille. Ensuite elle s’est brusquement retournée et m’a demandé mon nom. Durant tout le trajet du retour, elle était toute excitée et voulait connaître le nom de chaque objet. Le lendemain matin, elle s’est mise à courir d’un objet à l’autre en demandant comment s’appelait chacun d’entre eux, puis elle m’a embrassée de joie. Tout devait désormais avoir un nom. » Helen Keller a fréquenté le Radcliffe College, appris plusieurs langues étrangères, dont le français et l’allemand, et obtenu son diplôme de « Bachelor of Arts » cum laude le 28 juin 1904. Par la suite, elle s’est vu décerner le titre de docteur honoris causa, notamment par l’Université d’Harvard. Elle a par ailleurs tenu de nombreuses conférences, s’est engagée pour le droit des opprimés – sa lutte pour le droit des noirs, notamment, lui a d’ailleurs valu de se brouiller avec toute sa famille – et a écrit plusieurs livres. En 1924, elle a créé le « Helen Keller Endowment Fund » et intégré la « American Foundation for the Blind ». Le 30 juin 1925 a eu lieu à Cedar Point, Ohio, aux Etats-Unis, le Congrès international du Lions Club. Ce groupement n’était alors qu’une jeune organisation de service, dont l’action était en grande partie limitée au territoire des Etats-Unis, qui s’engageait pour des causes caritatives et sociales et encourageait les amitiés internationales. Lors de ce congrès, Helen Keller fit un discours qui est encore cité aujourd’hui au sein du Lions Club.

# Description de l’appareil

En haut de la face supérieure de l’appareil se trouvent cinq touches de formes différentes. Le tiers inférieur de cette même face comprend le haut-parleur, identifiable à ses petits trous.

Sur le côté de l’appareil se trouvent deux petites ouvertures sans fonction et un petit interrupteur correspondant à la touche de sélection.

Sur les cinq touches situées sur le dessus de l’appareil, celle du haut (la plus petite, vers le côté de l’appareil), celle du milieu (plate et renfoncée) et celle du bas (avec un X tactile) servent à demander et à régler les heures, alors que les deux touches se trouvant à gauche et à droite de la touche du milieu (avec des touches fléchées tactiles) permettent d’allumer et d’éteindre le réveil.

# Premières étapes

Allumez le réveil pour sourdaveugles en tapant sur n’importe laquelle des touches situées sur le dessus de l’appareil.

Le réveil comporte trois modes de fonctionnement : l’horloge, le réveil et la minuterie. Pour choisir entre ces trois modes, utilisez la touche de sélection, c’est-à-dire la petite touche du haut située sur le côté plat de l’appareil. Lorsque vous appuyez sur cette touche, le Helen émet une vibration si vous êtes en mode horloge, deux vibrations en mode réveil et trois vibrations en mode minuterie.

# Consultation de l’horloge ou de l’heure de réveil

La sélection se fait par une brève pression sur trois touches : en haut pour les heures, au milieu pour les blocs de 10 minutes et en bas pour les unités des minutes. Il existe deux types d’unités des minutes : les unités de 5 minutes, représentées par des vibrations longues, et les unités d’1 minute, représentées par des vibrations courtes. Pour les unités 0, comme l’heure 0 et la minute 0, l’appareil n’indique rien. Le Helen fonctionne exclusivement en mode 24 heures.

Exemple : 11 heures 47 minutes donne : en haut : long, long, court = 5 + 5 + 1 = 11 heures, au milieu : 4 x court = 4 x 10 = 40 minutes, en bas : long, court, court = 5 + 1 + 1 = 7 minutes.

Lorsque l’on consulte l’horloge, l’heure de l’horloge reste bloquée durant le processus. Cela évite les erreurs d’interprétation liées au changement d’heure ou de minute.

Exemple : 9 heures 59 et 57 secondes se traduit en haut par : long, 4 x court = 5 + 1 + 1 + 1 + 1 = 9 heures. Dans l’intervalle, il est 10h00. Au milieu, l’horloge devrait donc indiquer « zéro », ce qui serait alors interprété comme 9h00. En bloquant le temps pendant 15 secondes, on obtient toutefois l’heure correcte, à savoir 9 heures 59.

L’annonce vocale complémentaire pouvant être activée indique la même heure, par le haut-parleur, que celle donnée par les vibrations. Ce système est pratique pour s’entraîner.

# Réglage de l’horloge ou du réveil

Le réglage se fait par une pression prolongée sur les touches : en haut pour les heures, au milieu pour les blocs de 10 minutes et en bas pour les minutes. Après un intervalle de sécurité, l’appareil émet une longue vibration indiquant que le réglage commence. Maintenez la touche enfoncée. Chaque unité est signalée par une courte vibration. Une fois l’heure désirée atteinte, relâchez la touche.

Exemple : réglage sur 3 heures 18 : En haut : appuyez longuement jusqu’à ce que vous sentiez, au bout d’environ 4 secondes, une très longue vibration. Viennent ensuite plusieurs vibrations courtes. Maintenez la touche du haut enfoncée et comptez ces vibrations courtes jusqu’à ce qu’il y en ait eu 3. Les 3 heures sont maintenant réglées. Lorsque vous relâchez la touche, le Helen confirme les 3 heures par 3 vibrations courtes. Au milieu : appuyez à nouveau longtemps jusqu’à la longue vibration, puis comptez une vibration courte pour obtenir les 10 minutes. En bas : faites de même pour régler les 8 minutes. Le Helen confirme en émettant une longue vibration suivie de 3 plus courtes, ce qui correspond à 5 + 1 + 1 + 1 = 8 minutes. Vous avez ainsi les 3 heures 18 en entier.

L’horloge et le réveil ne passent pas automatiquement à l’heure d’été ou d’hiver. Ils ne reconnaissent pas non plus automatiquement les autres fuseaux horaires. En cas de changement de ce type, vous êtes donc prié de régler les heures données par le Helen en conséquence.

# Activation/désactivation du réveil

En mode réveil, la fonction réveil s’enclenche avec la flèche droite (2 longues vibrations) et s’éteint avec la flèche gauche (1 vibration courte). Le réveil s’enclenche par ailleurs automatiquement lorsque l’heure de réveil a été modifiée.

# Signal de réveil

Le réveil se fait par des vibrations émises d’un côté par l’appareil lui-même et de l’autre par un coussin vibrant qui peut être raccordé au Helen. Ce coussin est branché sur la prise pour écouteurs du Helen. Il est muni d’une pile et vibre suffisamment fort pendant le réveil pour sortir du lit même les plus gros dormeurs. Le signal de réveil s’arrête automatiquement après une minute si l’on n’actionne aucune touche. Les vibrations plus légères émises par l’appareil lui-même conviennent parfaitement pour rappeler un événement, par exemple pour indiquer discrètement qu’il est l’heure de descendre du train.

Attention : pour fonctionner, le coussin vibrant a besoin d’un signal sonore très fort émis pendant le réveil via la sortie des écouteurs. Branchez uniquement le coussin vibrant sur cette prise et ne raccordez en aucun cas des écouteurs ou tout autre appareil-radio. Le signal sonore très fort est en effet susceptible d’endommager tant les oreilles que les appareils.

# Autres informations concernant le réveil

Le réveil fonctionne en mode 24 heures. En d’autres termes, si, à 10 heures du matin, on règle le réveil sur 9 heures, il sonnera le lendemain matin à 9 heures, puis plus du tout. Le réveil s’enclenche automatiquement lorsque l’heure de réveil a été modifiée. En principe, le réveil s’éteint une fois qu’il a sonné. C’est donc un réveil à sonnerie unique.

# Mode apprentissage (annonce vocale)

Afin de faciliter l’apprentissage du maniement du Helen, l’appareil peut émettre à l’intention d’une personne auxiliaire une aide acoustique diffusée par le haut-parleur intégré. Pour l’activer, appuyez simultanément sur la touche de sélection et la flèche droite. Pour la désactiver, faites de même avec la touche de sélection et la flèche gauche. La touche de sélection est le petit bouton noir situé sur le côté de l’appareil. Voici les détails de la procédure à suivre :

Appuyez sur le bouton de sélection et maintenez-le enfoncé, puis pressez simultanément sur la flèche droite. Relâchez ensuite d’abord la flèche droite, puis les deux touches. L’annonce vocale est alors activée et confirmera vocalement les heures de l’horloge et les actions effectuées, en plus des vibrations émises. L’annonce vocale reste enclenchée, même si le Helen s’éteint suite à une inutilisation prolongée.

Le volume de l’annonce vocale peut être réglé en mode « horloge » à l’aide des touches fléchées. En mode « réveil » et « minuterie », ces touches sont déjà utilisées pour d’autres fonctions, à savoir allumer/éteindre le réveil ou la minuterie.

# Minuterie

La minuterie constitue une aide pratique pour la cuisine ou la pâtisserie, le calcul d’un trajet, l’utilisation des transports publics sur des courtes distances et bien d’autres choses encore. La minuterie compte un maximum de 59 minutes et se règle exactement comme l’horloge ou le réveil, c’est-à-dire par une pression longue sur la touche du milieu ou la touche du bas. La touche du milieu correspond aux tranches de dix minutes et celle du bas aux minutes proprement dites. Une fois la durée introduite, le décompte est lancé à l’aide de la flèche droite. Lorsque le nombre de minutes indiqué est écoulé, le Helen se met à vibrer. Pendant le décompte de la minuterie, il est possible de consulter le temps restant en appuyant sur la touche des dix minutes ou celle des minutes. Le temps restant est alors toujours indiqué sous forme arrondie : 9 minutes et 47 secondes deviennent ainsi 9 minutes. Autrement dit, la dernière minute est déjà indiquée comme étant à 0, même s’il reste encore 59 secondes au compteur. La minuterie peut être arrêtée à l’aide de la flèche gauche. De même, elle s’interrompt si l’on y introduit une nouvelle durée. Naturellement, la minuterie peut être utilisée parallèlement à l’horloge. Les deux appareils fonctionnent indépendamment l’un de l’autre.

Attention : une fois la durée souhaitée introduite, la minuterie doit être lancée à l’aide de la flèche droite, contrairement au réveil qui s’enclenche automatiquement lorsque l’heure de réveil est modifiée.

# Durée de la batterie

Plus le réveil pour sourdaveugles est utilisé, plus sa batterie se décharge vite et doit être rechargée. Les recharges fréquentes ne sont cependant pas nuisibles, car la batterie n’a pas de mémoire. Vous pouvez donc recharger le réveil quand vous le voulez. Lorsque le niveau de la batterie est faible, l’appareil émet 4 vibrations courtes à chaque fois que vous enclenchez le réveil ou passez en mode horloge et diffuse l’annonce vocale correspondante. Le cas échéant, raccordez impérativement l’appareil au chargeur.

# Prise USB

La prise USB sert en principe à recharger la batterie du Helen. Il peut cependant parfois s’avérer nécessaire pour modifier un paramètre de base de l’appareil, comme par exemple la langue de l’annonce vocale. Bones SA propose ainsi plusieurs paquets de langues qui peuvent être téléchargés sur le site internet www.bones.ch. Pour ce faire, procédez comme suit :

Raccordez le Helen à un ordinateur au moyen d’un câble USB. La diode de l’appareil se met à clignoter, ce qui signifie que la batterie se charge. Le Helen n’apparaît cependant pas encore sur l’ordinateur. Appuyez sur la combinaison de touches secrète flèche gauche et flèche droite, puis simultanément sur la touche de sélection. Le Helen s’affiche alors sur l’ordinateur. Vous pouvez désormais copier un paquet de langues sur le réveil. Les paquets disponibles sont regroupés dans un fichier appelé « TBWSOUND.PAK ». Une fois le câble USB retiré, le paquet de langues s’installe automatiquement. Le processus dure 2 minutes. Et maintenant...

Nous vous souhaitons bien du plaisir et une pleine réussite avec Helen, le réveil qui vibre !

Service après-vente et garantie

En case de panne, nous vous prions d’envoyer l’appareil au point de vente compétent ou à l’UCBA. Pour le reste, cet article est soumis aux Conditions générales de livraisons de l’UCBA.

Union centrale suisse pour le bien des aveugles

UCBA

Moyens auxiliaires

Niederlenzer Kirchweg 1

6500 Lenzburg

Tel +41 (0)62 888 28 70

Fax +41 (0)62 888 28 77

Courriel: [materiel@ucba.ch](mailto:materiel@ucba.ch)

Site internet: [www.ucba.ch](http://www.ucba.ch)